



Note explicative

Le Bordereau d'offre de stage (BOS) qui suit a deux objectifs :

- 1) Permettre aux responsables des stages de valider l'offre. Ce processus de validation est multicritère. Il dépend notamment du contexte du stage et des missions proposées.
- 2) Recenser toutes les informations utiles pour la convention de stage.

Il est donc important de remplir TOUS LES CHAMPS. La description du sujet et du contexte doit être claire et détaillée, il ne faut pas hésiter à ajouter une page au bordereau et ne pas se restreindre aux trois lignes dans le cadre. La responsable des stages doit être en mesure de juger de la pertinence de l'encadrement (équipe informatique ? quel suivi sera assuré ?), ainsi que de la pertinence du sujet par rapport à la formation.

Pour cette première expérience en entreprise, le présentiel est de mise. Si du télétravail est envisagé, dans la limite de 2 jours maximum par semaine, il serait utile de préciser l'organisation envisagée pour ces jours de télétravail.

Les stages en BUT2 devraient avoir une durée de 8 à 10 semaines pleines, donc de 40 à 50 jours travaillés. ATTENTION, comme quand il y a des jours fériés, la durée calendaire est plus longue.

Une fois le bordereau validé, le/la futur.e stagiaire sera renvoyé.e vers une plateforme de saisie des conventions où il faut saisir toutes les informations du BOS. Le sujet de stage devrait être résumé et ne pas dépasser 300 caractères.





BORDEREAU D'OFFRE DE STAGE : BUT2 INFORMATIQUE - V2RAC

Année Universitaire 2024-2025

iutv-stage-validation@listes.univ-paris13.fr

Merci de nous retourner ce document dûment complété à l'adresse ci-dessus

Conformément à l'article L. 612-11 du code de l'éducation modifié par la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013, lorsque la durée de stage au sein d'une même entreprise, administration publique, assemblée parlementaire, assemblée consultative, association ou au sein de tout autre organisme sur une base de 7h/jour 22 jours/mois, le ou les stage(s) font l'objet obligatoirement d'une gratification sur le territoire français. Ladite gratification est versée mensuellement et son montant est fixé par convention de branche ou par accord professionnel étendu ou, à défaut, par décret. Cette gratification n'a pas le caractère d'un salaire au sens de l'article L. 3221-3 du code du travail.

Cf. montant de gratification depuis le 1er/01/2023

http://www.service-public.fr/simulateur/calcul/gratification-stagiaire

LE.A STAGIAIRE

Nom - Pránom :		
Nom - Prénom :		
Né(e) le :Lieu de naissance :		
Adresse:		
Code postal :		
<u> </u>		
Nom et ville du Centre de Sécurité Sociale (ex : CPAM de Bobigny) :		
L'ENTREPRISE		
Raison sociale : Nombre de salariés :		
Siret : Type entreprise :		
Adresse:		
Code postal : Ville :		
<u> </u>		
Domaine d'activités de l'entreprise :		
Signataire de la convention de stage :		
Nom - Prénom : Fonction :		
<u>@</u> :		
Tuteur de stage (encadrant technique en informatique) :		
Nom - Prénom : Fonction :		
≘:@:		
Adresse du lieu de stage si différent de l'organisme :		
Titre du stage proposé :		





Quelles sont les compétences qui seront mises en oeuvre.		
C1 : Réaliser un développement d'application \square	C4 : Gérer des données de l'information \square	
C2 : Optimiser des applications \square	C5 : Conduire un projet	
C3 : Administrer des systèmes informatiques	C6 : Collaborer au sein d'une équipe informatique \Box	
communicants complexes \square		
Description du sujet de stage (obligatoire) et du contexte		
OFFRE DE STAGE à compter du/ au/2025 PRECISER LE NOMBRE EXACT DE JOURS TRAVAILLES :		
Durée hebdomadaire de présence :Télétravail envisagé : oui/non Nombre de jour (<u>2 jours max</u> .) :		
S'il y a du télétravail prévoir le prêt de matériel		